

## FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL,

Du Jeudi 20 Juillet 1826.

AVEC PERMISSION DU MAGISTRAT.

*Bateau à vapeur.*

En attendant que les bateaux de remorque p. le transport des marchandises par le bateau à vapeur, l'Union, soient organisés, ce bateau chargera à son bord des collis n'excédant pas deux quintaux environ, p. le prix de 7 batz par quintal, de Neuchâtel à Yverdon, et vice versa. Les collis isolés de 50 lb. et en dessous payeront 4 batz pièce; ceux au-dessous de 15 livres ne seront pas admis. — M. J. Biolley est chargé de recevoir ce que l'on expédiera de Neuchâtel; la remise doit en être faite à deux heures et demie.

## ARTICLES OFFICIELS.

1. Le Conseil-d'Etat ayant ordonné de procéder à la liquidation sommaire de Pierre-Frédéric Jeaneret, de Travers, mort vers chez Maublanc, rière Boveresse, laquelle est demeurée jacente; tous les créanciers dudit Pierre-Frédéric Jeaneret sont avertis de se rencontrer à l'hôtel-de-ville de Môtiers, devant noble et vertueux Charles-Adolphe-Maurice de Vattel, conseiller d'Etat, capitaine et châtelain du Val de Travers, et les Sieurs Egalere qui seront nommés. le Mercredi matin 26 Juillet prochain, pour faire inscrire leurs titres et prétentions, et être ensuite colloqués suivant leur rang et date, sous peine de forclusion. Donné au greffe du Val-de-Travers, le 27 Juin 1826.

BOREL, greffier.

2. Le décret des biens et des dettes de M. Béat Luthardt, bourgeois de la ville de Berne et négociant en épicerie, étant ordonné par l'autorité civile à ce compétente; tous les créanciers quelconques du failli sont sommés, sous commination de forclusion, d'intervenir, jusqu'au 9 Octobre prochain, au greffe de la Préfecture de Berne soussigné, avec leurs réclamations et prétentions dûment constatées, et envoyées ici franches de port. Ses débiteurs, par contre, doivent, sous leur responsabilité, y indiquer fidèlement leurs redevances. Donné à Berne, ce 1<sup>er</sup> Juillet 1826.

Greffe de la Préfecture de Berne.

De la part de MM. les Quatre-Ministres.

3. Le bail des poudres, consistant dans le droit exclusif de détailler la poudre à canon dans la ville et banlieue, étant à remettre p. le 1<sup>er</sup> Septembre prochain, les personnes qui seraient dans l'intention de s'en porter adjudicataires, sont invitées à faire leurs soumissions par écrit à la Secrétairerie de ville, où elles pourront prendre connaissance des conditions de ce bail, et cela jusques à la fin du mois courant. Donné à l'hôtel-de-ville, le 19 Juillet 1826.

Par ordonnance, Le Secrétaire-de-ville, G.-F. GALLOT.

## VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

4. La Commission des Domaines fera exposer à l'enchère, Mardi 25 Juillet courant, à 4 hres de l'après-midi, la récolte en grain de diverses espèces, située au Plan et au-dessous de Pierrabot; sous les conditions qui seront lues avant l'enchère.

5. On offre à vendre, une belle métairie située à la Chaux-d'Amain, territoire de la Commune de Cernier, Juridiction de Valangin, d'un très-bon herbage, qui suffit à l'alpage annuel de 26 vaches; elle est garnie de bois en suffisance et bien abreuillée: sa situation est très-agréable. Elle est mise en prix à cinq cents louis, et les enchères seront reçues, jusqu'à la fin du mois d'Août prochain, chez M. Cuche, notaire et greffier de la Chaux-de-Fonds, dépositaire des actes de propriété, chargé de donner aux amateurs les renseignements qu'ils pourront demander, soit par lettre ou verbalement; et toutes les facilités désirables pour les payemens seront accordées à l'acheteur.

6. Les membres de l'hoirie de feu le Sieur justicier Miéville, de Colombier, exposent en vente par voie de minute, une maison située au centre du village dudit Colombier, à la rue dessus, donnant sur la grand'route de Neuchâtel, comportant cinq chambres toutes bien éclairées, une cuisine très-commode, avec cave et pressoir, grange et écurie contiguës, un excellent

jardin derrière la dite maison, de la contenance d'environ 2 ouvriers, et un verger contigu d'environ 3 ouvriers; cette maison et appartenances jouxtent la rue du village du côté de joran, la maison de M. C.-H. DuBois et le jardin de M<sup>lles</sup> DuPasquier du côté de bise, la maison, le jardin et le verger de M. le receveur Borrel du côté de vent, et la maison et le jardin de M. J.-P. DuPasquier de Geliev du côté d'ubère. La vente définitive de cette maison et appartenances aura lieu le Samedi 22 Juillet courant, à 4 heures précises de l'après midi, dans le domicile des D<sup>lles</sup> Miéville à Colombier, où les amateurs pourront prendre connaissance des conditions, ainsi que dans l'étude du greffier Girardet à Auvèrrier, détenteur de la minute, lequel, en attendant le jour de l'échûte, recevra les soumissions des amateurs.

## ON OFFRE A VENDRE.

7. Chez MM. Jeaneret et Baumann, les vues suivantes, coloriées: le Pont de Serrières, 45 batz; canal de la Linth, 35 batz; cascade de St. Béat, 55 batz; cascade du Stäubi, *idem*; l'Eglise du Château à Neuchâtel, *idem*. Les planches de ces vues, exécutées par M. Wirz, sont un véritable lavis sur pierre, nouveau procédé lithographique de M. Gallot, inconnu à tous les lithographes, et le seul propre à l'aquarelle. Si les dites vues ne se trouvent plus dans le salon d'exposition, quoique inscrites, les quatre dernières, au moins, dans le catalogue, c'est par des raisons particulières qui ont engagé M. Gallot à les en faire ôter. — Les amateurs pourront voir dans le même magasin des épreuves en noir du nouveau procédé, qui se perfectionne de jour en jour.

8. M. Prince-Wittnauer, libraire, vient de mettre en vente au profit des Grecs, le portrait du général Fabvier, si avantageusement connu par son dévouement à la cause de cette malheureuse nation. Ces gravures, qui sont faites de main de maître, ne se vendent que 21 batz l'exemplaire.

9. Dans la pharmacie Matthieu, eaux minérales factices et naturelles, eau de Cologne de la fabrique de M. Louis Neuhaus, seul fabricant privilégié de S. M. l'Empereur d'Autriche et de S. A. le Grand Duc de Bade; limonade gazeuse, boisson très salubre et très-agréable dans les grandes chaleurs.

10. MM. Ulric Verdan et Mentha se proposent de mettre en percé, pendant le courant de ce mois, un légre de vin blanc 1825, invitent les personnes qui voudront profiter de ce moment p. faire leurs provisions, à se faire inscrire dans leur comptoir, sur la place aux Halles. Ils en délivreront par 20 pots et plus.

11. Chez M. C.-H. DuBois, à Colombier, environ 50 setiers vin blanc 1822, première qualité: le tout ensemble ou par bolers, à un prix raisonnable.

12. Chez les D<sup>lles</sup> Peytieu, nouvellement établies à Neuchâtel, des toiles, trièges, limoges, futaines, calicots, percales noire et autres, nanzou, mousselines, toiles anglaises, taffetas, bêtiles unies et brochées, fichus en soie, cravates noires, différentes espèces de cotons et autres articles; de même que des épiceries. Elles céderont ces articles à des prix très-engageants. Leur magasin est dans la maison Monvert, sur la Place.

13. Un char-à-banc et un wurst. S'adresser à Klingenstein, maître sellier, près le Temple-neuf.

14. Un joli char-à-banc découvert, presque neuf, très-leger, et un harnais pour cheval. S'adr. au notaire Nerdenet, à Fleurier.

15. Un particulier ayant fait scier cinq billons lambris pour son usage, et ne voulant pas les servir cette année, les offre à vendre. S'adr à la scierie à Dombreson.

16. De rencontre, deux vieux fourneaux encore en bon état; l'un est en ville et l'autre au château de Colombier. S'adr. à Henri Trachsler, maître terrinier, à la carrière de St. Nicolas.

17. En commission, chez Quinche, en face de l'hôtel-de-ville, de beau riz à 8 1/2 cf. la livre, en en prenant 10 livres à la fois; et une partie de bas de coton anglais, ainsi que d'articles de quincaillerie, qu'il est autorisé à céder en-dessous des prix de facture.

18. Au bureau de cette feuille, l'excellente mésentienne intitulée: *les Etrangers en Grèce*, par J.-J. Hosemann, de Colmar.

19. Treize vases avinés de 1200 à 3000 pots, soit ensemble 25,630 pots de Berne, en bonne partie comme neufs. Celui qui achèterait le tout, pourrait avoir en louage la cave. S'adr. à M. Meyer, à Morat.

20. Pour le prendre de suite, un poêle ou fourneau en catelles, encore très-bon, chez M<sup>me</sup> Hory.

21. Plusieurs chars à cheval complets, un cheval, des chaînes, sabots, coliers, etc., à un prix modique. S'adr. à Matthias Enderlé, maître charron, à Peseux.

22. Deux croisées de fenêtres neuves, en chêne, l'une de 5 pieds, l'autre de 5 pieds 3 pouces de hauteur, et toutes deux de 3 pieds 4 1/2 pouces de largeur, avec deux paires de jalousies assortissantes, peinturées en vert. Les fenêtres sont ferrées, sauf une espagnolette, mais non vitrées. On cédera le tout au-dessous de sa valeur, faute d'emploi. S'adr. à Georget, menuisier, près du bassin, qui en a la commission.

23. MM. Prud'homme et Favarger voulant, au premier jour, mettre en bouteilles une pièce vin blanc 1825, de premier choix, invitent les personnes qui voudront profiter de ce moment p. faire leurs provisions, à se faire inscrire dans leur comptoir près du bureau d'avis. Les acheteurs ont le choix de fournir leurs bouteilles, ou de prendre de celles des vendeurs, qui en ont toujours à la vente, d'une très-belle forme et à un prix avantageux.

24. Pendant le courant de ce mois, des vins blanc et rouge 1825, première qualité, que l'on délivrera par 20 pots et plus. S'adr. à M. Touchon-Michaud, sous les Arcades du Faucon. Il offre également du vin en bouteilles, rouge et blanc, et en livrera la quantité désirée.

25. Un jeune chien de garde, âgé de six mois, d'une très-grosse race, que l'on cédera à bon compte, faute d'emploi. S'adr. au bureau de cette feuille.

26. Une chienne de l'espèce des chiens du mont S. Bernard, très-belle et d'un fort beau manteau, âgée de 30 mois, excellente p. la garde, et qui pourrait également convenir à un voyageur, attendu qu'elle a été dressée pour la défense de l'homme: elle porte p. la seconde fois, et d'un fort beau chien. S'adr. au bureau d'avis.

27. Des vins de différentes années et qualités, en gros et en détail, dans la cave de M. le docteur Touchon, sous les Arcades, n<sup>o</sup> 261. S'adr. au 1<sup>er</sup> étage.

28. Environ 13 ou 14 ruches d'abeilles, fort pesantes, de l'année passée et de l'année courante. S'adr. au vétérinaire de Missy, près Portalban.

29. Chez M<sup>me</sup> Hory, un lit levant avec ses rideaux, une petite chaudière en cuivre p. cuire les marmelades, une berçonne très commode, des bancs à dossier et sans dossier, une table de cabaret, une marque en fer-blanc, des brandes cerclées en fer, et d'autres ustensiles de cave qu'elle a à double.

30. J.-M. Næff, de St. Gall, sera toujours très-bien assorti des articles de la fabrication de son pays, et venant d'y faire des achats avantageux, il est à même d'offrir ses articles aux plus bas prix: mousselines, bêtiles, percales, cravates, etc., de toutes qualités et largeurs, garnitures et bandes brodées de nouveaux dessins, un beau choix de broderies et articles façonnés, à la mode. Il vient également de recevoir un nouvel envoi d'Angleterre, pour recomposer ses assortimens de mousselines anglaises et des Indes, organdis, gaze, batiste d'Ecosse, et autres articles, ainsi qu'un choix de mousselines brodées à la mécanique, mais particulièrement un grand dépôt de tulles bobbin unis et brodés, bandes de tulle bobbin et meclin, et dentelles en coton, de la première manufacture anglaise. Les prix de ces articles avant subi des réductions, il s'empressera d'en faire jouir ses pratiques.

31. Thérèse Elzingre informe le public, qu'elle vient d'entreprendre un petit commerce d'épicerie et mercerie, dans la maison de M. le justicier Besson, au haut de la rue du Château. Elle sera de plus assortie de belles couvertures en coton, 1<sup>re</sup> qualité, et tâchera de s'attirer la bienveillance du public, tant par la modicité des prix, que par la qualité de ses marchandises.



**IMMEUBLES.**

- 32. (Ou à louer.) Deux mai sons situées à Bôle, avec un grand jardin, un verger et trois vignes. S'adr. à Jacob Perrin fils, au dit lieu.
- 33. J.-F. Haldy, courtier et agent d'affaires, rue du Pont, n° 1, à Lausanne, est chargé de la vente d'une propriété située dans les environs de cette ville, consistant en un établissement de bains, de restaurateur, etc. Les bâtimens et ustensiles sont neufs, et le tout est très-bien monte et établi. Ce local, par son agreable exposition, est fréquente par la bonne société, et le terrain contient environ six poses en verger, jardin, allées de promenade, etc. — Le même est chargé de la vente de plusieurs domaines, maisons de campagne, et maisons de cette ville. — Il se charge des emprunts et placemens d'argent, ainsi que de l'achat et de la vente d'immeubles, de vins du pays et autres, d'affaires de liquidation, arrangemens, etc.

**ON OFFRE À LOUER.**

- 34. Une chambre à fourneau et cheminée, très-saine, et d'où l'on jouit d'une belle vue. S'adr. à Ch. Favarger-Prince, près du Pont-neuf. — Le même offre à vendre un lard bien gras.
- 35. Des chambres meublées, chez maître Bachelin, menuisier.
- 36. Pour y loger du foin, la grange et les solivaux, ainsi qu'un grenier à double porte et doubles serrures, de la maison de Jean-Pierre Maridor, à Fenin. S'adr. à la femme dudit Maridor, qui en fera un prix raisonnable.
- 37. Un clavecin anglais de 5 1/2 octaves, qui a un son très-agréable. S'adr. à Frédéric Cayin, rue Fleury.
- 38. Pour le mois d'Octobre ou p. Noël, le 2<sup>e</sup> étage de la maison de M. Stoll, ministre allemand, au faubourg, composé de trois chambres à fourneau, cuisine, dépense, chambre à serrer, gale-tas, cave, et portion de jardin, si on le désire.
- 39. De suite ou pour Noël prochain, un joli logement qui vient d'être complètement remis à neuf, dans la maison Fabry, sur la Place, composé de trois pièces, cuisine, chambre pour domestique, caveau, chambre à resseter et bûcher. S'adr. à M. Berthoud-Fabry, dans la dite maison.
- 40. De suite ou pour le mois de Septembre, deux belles caves dans la rue des Moulins. S'adr. à L. Kratzer.
- 41. Une ânesse pour le lait. S'adr. à Jean-Samuel Perdrix, à Fontanezier, district de Grandson.

**ON DEMANDE A LOUER.**

- 42. On demande, pour y entrer de suite, et sous offre de payer comptant, un emplacement pour un vendage de vin. S'adr. au bureau d'avis.
- 43. Pour 2 ou 3 mois, un piano qui soit en bon état. S'adr. à M. le lieutenant Droz.

**DEMANDES ET OFFRES DE SERVICES.**

- 44. Marianna Banderet informe les personnes qui voudraient faire chaponner des poulets, qu'elle sera en ville le Jeudi 3 Août, et qu'elle se rendra, si on le désire, dans les campagnes des environs. S'adr. à Esther, cuisinière chez M<sup>me</sup> de Pourtalès-Sandoz.
- 45. Une jeune personne saine et très-bien portante, âgée de 21 ans, et accouchée depuis une huitaine de jours, désirerait trouver à se placer comme nourrice. S'adr. à Conrad, charpentier à Nods.
- 46. Une jeune fille désirerait se placer, soit comme bonne d'enfans, soit comme femme de chambre dans un petit ménage. S'adr. à M<sup>me</sup> Guébbard-Bonhôte, qui peut en donner des témoignages très-satisfaisans, l'ayant eue pendant quelque tems à son service.
- 47. Deux filles du canton de Schaffhouse, âgées de 20 à 25 ans environ, munies de bons certificats, et ayant servi dans une des premières maisons de Bâle, désirent de se placer en ville ou à la campagne, p. femmes de chambre ou bonnes d'enfans. S'adr. à Nicolas Wittwer, maison de M. le maitre-bourgeois Pury, aux Chavannes.
- 48. On demande, p. un petit ménage sans femme, une fille intelligente, honnête et active, qui sache faire un bon ordinaire, coudre, tricoter et raccommo-der les bas. S'adr. à Jeanjaquet frères.

**OBJETS VOLES, PERDUS ou TROUVÉS.**

- 49. On a perdu, Dimanche 15 courant, à 5 heures du soir, de la possession Gigaud de Fahy à celle de M. de Pierre aux Terreaux, un mouchoir de poche de lin blanc uni, marque RB n° 12, que l'on est prié de remettre, contre récompense, à MM. Ed. Boyet et Lerch.

- 50. On a perdu, Mercredi 5 courant, de Neuchâtel à Auvèrner, une tabatiere en argent, forme ovale, et marquée au fond des lettres du bijoutier P.F.V. La personne qui l'aura trouvée est priée de la remettre à M. Vassetot, bijoutier à Neuchâtel, contre une honnête récompense.
- 51. On a perdu Dimanche 11 Juin, depuis la rue du Château au faubourg, un schall noir en bourre-de-soie, que l'on prie de rapporter au bureau d'avis, contre récompense.
- 52. On a perdu, le 6 Juillet courant, sur la route de Neuchâtel à Valangin, une canne en jonc, garnie en argent, avec une virole en laiton; on promet une récompense à celui qui la remettra au bureau d'avis, ou au Sieur Christ Kluckiger, aubergiste à la Croix-d'or à Valangin.
- 53. On a perdu, Mardi 27 Juin dernier, depuis Peseux aux Grattes, une bourse cœur de bœuf, contenant six ecus et demi d'empire, plusieurs pièces de 3 piécettes, et une chaîne de montre en argent. On prie la personne qui l'aura trouvée, de la rapporter chez Huguenin, boucher à Peseux, qui promet une honnête récompense.
- 54. On a trouvé, Dimanche au soir 9 courant, à la Salle, un schall que l'on peut réclamer, en le désignant et contre les frais d'insertion, au bureau de cette feuille.
- 55. Il a été oublié pendant la foire, dans la boutique de quincaillerie en face du magasin de M. Borel, tapissier, rue de la Balance, des mouchoirs de poche blancs, que l'on peut réclamer chez Quinche, près l'hôtel-de-ville.
- 56. Un chien basset, manteau brun, la tête tachetée de blanc et noir, s'étant rendu chez M. Du-Pasquier, pharmacien, le propriétaire est prié de bien vouloir le réclamer.

**AVIS DIVERS.**

- 57. On informe le public, que le tirage de la 2<sup>e</sup> classe 61<sup>e</sup> loterie de cette ville, aura lieu le Vendredi 4 Août prochain. Les personnes qui en désireront des plans et des billets, ainsi que celles qui ont des billets à échanger, devront s'adresser à M. A.-S. Wavre, collecteur-général, rue St. Maurice.
- 58. M. le Receveur des Parties casuelles invite les personnes qui auront des listes de frais à faire acquitter, à s'adresser à M. Diacon, à la Chancellerie.
- 59. Les Sieurs Belenot, notaire, et Guyot, chargés de la liquidation de la masse de feu le Sieur Jean-David Nicole, entrepreneur de bâtimens en cette ville, invitent les personnes qui pourraient avoir quelques répétitions à lui faire, ou des comptes à régler, soit comme débiteurs, soit comme créanciers, à s'approcher d'eux dans leur étude au bureau de procuration, rue de la balance.
- 60. Avec autorisation de MM. les Quatre-Ministres, M. Bolla, chirurgien-dentiste, continuera à recevoir les personnes qui désirent lui faire l'honneur de le consulter. On trouve chez lui un dentifrice perfectionné pour la conservation des dents et des gencives, qui enlève en quelques minutes les douleurs de dents les plus aiguës, et dissipe les fluxions les plus obstinées; raffermi celles qui sont chancelantes, leur rend l'éclat et la blancheur, en conservant la pureté de l'émail; fait disparaître les taches qui en altèrent la beauté, les préserve de la carie et en arrête les progrès; en outre il fortifie les gencives, les fait revivre et recroître, leur donne, ainsi qu'aux lèvres, leur couleur naturelle et vermeille, corrige les âcretés de la salive, guérit les aphtes et les ulcères, dissipe toutes les mauvaises odeurs de la bouche, et détruit tout germe de ces affections scorbutiques que la négligence rend parfois incurables. Les personnes qui ont un soin particulier de leurs dents, recherchent avec empressement cette liqueur, (qui n'a aucune analogie avec les dentifrices connus) parce qu'elle maintient constamment la beauté des gencives, et donne à la bouche une fraîcheur et un parfum des plus agréables. M. Bolla, logé chez M<sup>me</sup> Jeanrenaud, rue des Epancheurs, n° 373, a l'honneur de prévenir le public, qu'il ne peut rester que jusqu'au Lundi 24 du courant.

- 61. On demande pour la Suisse, une Demoiselle de ce Pays, âgée de 25 à 30 ans, qui soit très-instruite, et qui connaisse assez la musique et la dessin pour en donner des leçons à une jeune fille de douze ans. S'adr. au bureau d'avis.
- 62. D'ici à la fin du mois de Septembre, le Journal des débats ou l'Etoile. S'adr. au bureau des Postes.
- 63. Une administration de bienfaisance offre à prêter vingt louis, moyennant obligation. Il est inutile de se présenter sans de bonnes sûretés. S'adr. au bureau d'avis.
- 64. Les parens respectables d'un jeune homme âgé d'environ 15 ans, de Liestal, canton de Bâle, désireraient le placer dans quelque bonne maison de Neuchâtel, en échange (de préférence) contre un jeune homme d'ici, qui serait très-bien soigné. S'adr. au bureau d'avis.

65. Le Sieur André Kämpfer, de Langenthal, qui a régi pendant sept ans les bains du Gourniguel, a l'honneur d'annoncer au respectable public, qu'il a obtenu le bail des bains de Briège, au bailliage de Cerlier. Comme les eaux de Briège sont connues depuis nombre d'années par leur excellente qualité et une quantité de cures satisfaisantes, il serait superflu, p. le moment, de parler de la partie analytique; par contre il fait savoir, que toute la partie du vaste bâtiment a reçu par le propriétaire une restauration entière, que le principal est arrange avec propreté et soin, les chambres et cabinets meublés à neuf, les lits de même et très-bons, la salle à manger vaste et propre, les alentours, jardins, etc., de goût et disposés de manière à rendre le séjour des bains agreable. En se recommandant à la bienveillance du respectable public, le Sieur Kämpfer assure tous ceux qui lui feront l'honneur de venir aux bains, qu'il s'efforcera de les servir avec soin et à des prix raisonnables.

*Changemens de Domicile.*

- 66. M<sup>me</sup> veuve Favarger, ci devant aubergiste au Vaisseau, demeurant actuellement dans la même rue n° 123, recevra quelques pensionnaires à un prix modique. Elle tiendra un débit de vin et la cantine, et ose espérer de continuer à mériter la confiance du public, et que les personnes qui voudront bien se rendre chez elle, auront lieu d'être satisfaites.
- 67. George Wä-pi, peintre-vernisseur, continuant à mettre en couleur et à vernir toute sorte de voitures, chars, meubles, etc., ainsi qu'à faire des enseignes de tout genre, aux prix les plus modiques, a l'honneur de prévenir qu'il occupe actuellement une partie de la remise neuve dans la cour des bâtimens de M. le colonel de Marval, derrière la rue Fleury. Son entrée est par la ruelle entre la maison de M<sup>me</sup> Bourgeois et celle de M. Roy, près la Balance.
- 68. Clemmer père et fils, maîtres tailleurs, sont actuellement maison de M. Guinand, boulanger, rue du Bassin, et se recommandent toujours tant à leurs pratiques qu'à ceux qui voudront les occuper, esperant de les contenter comme du passé.

*Commerce.*

69. Au courtagé à marcher, Jossaud a joint, à la Chaux-de-Fonds, le courtagé de bureau (depuis quelques années il a cessé le courtagé à courir). Les personnes qui prendront la peine de lui écrire, n'auront pas toujours à regretter une perte de tems. Affranchir les lettres.

*A vendre au bureau de cette feuille :*

Mandement concernant le bétail dans la Principauté et Canton de Neuchâtel et Valangin.  
Règlement pour les épices de Justice civile.  
Ordonnance de police pour prévenir et arrêter les incendies.  
Lettres de voitures Je et Nous, avec et sans indication d'endroit; et sur bon papier.  
Réduction des Couronnes de Brabant en livres de Neuchâtel, sur le pied de 41 bz. 2 cr., d'après l'arrêt du Conseil d'Etat. Ce tableau de réduction, calculé depuis 1 pièce jusqu'à 2000, offre une grande facilité aux Négocians.  
Instruction pour les Capitaines du feu, publiée (au mois de Mars 1818) en exécution de l'article 19 de l'Ordonnance pour prévenir et arrêter les Incendies.  
Instruction pour les chefs de pompes et les guides, par un homme entendu dans cette partie.  
Etiquettes, soit indication des vertus et propriétés de l'Eau admirable dite de Cologne, et de la manière d'en faire usage.

**TAXE DU PAIN, dès le 19 Juin 1825.**

Le pain mi-blanc . . . . . à 3 1/2 cr. la livre.  
Le pain blanc . . . . . à 4 1/2 cr. „  
Le petit-pain de demi-batz doit peser 5 2/3 onces.  
Celui d'un batz . . . . . 11 1/3 „  
Celui de six creutzers . . . . . 18 1/2 „

**TAXE DES VIANDES, dès le 3 Juillet 1826.**

(des quatre quartiers seulement, sans autre charge.)  
Le bœuf à 8 1/2 cr. | Le veau à 7 1/2 cr.  
La vache à 7 1/2 cr. | Le mouton à 8 cr.

**PRIX DES GRAINS, au marché du 13 Juillet.**

Froment . . . . . l'émine bz. 17 1/4 à 18.  
Moitié-blé . . . . . — „ 14 1/2 à 15.  
Mêle . . . . . — „ 10 à 11.  
Avoine . . . . . — „ 7 à 7 1/2.  
Orge . . . . . — „ 9 à 10.  
Epeautre . . . . . le quintal L. 7 à 7 1/2.